

ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT : VERIFICATION, RECEPTION ET MAINTENANCE

OBJECTIFS

A l'issu de la formation, le participant est capable :

- de mesurer les risques lors travaux en hauteur sur échafaudages et de prendre et/ou de faire prendre les mesures de protections nécessaires.
- de connaître leur niveau de responsabilité dans la mise en œuvre.
- de vérifier, assurer la maintenance, et réceptionner un échafaudage fixe et roulant en respectant les principales règles de l'art de la profession et la réglementation.

Pré requis : Aptitude médicale

Public : Toute personne amenée à réaliser la vérification à la réception d'échafaudage roulant

Validation théorique et pratique

Démarches pédagogiques :

- Pédagogie active et participative basée sur les connaissances et les besoins des participants
- L'animateur réalise les apports théoriques nécessaires
- Des exercices pratiques permettent l'expérimentation pour une bonne maîtrise des bonnes pratiques
- Formateurs spécialisés en échafaudage

CONTENU DE LA FORMATION AVEC PARTIE PRATIQUE

Législation et responsabilité

Sensibilisation au sujet à travers les statistiques : évolutions, répartition par secteurs, par types de travaux, par hauteurs.

La législation pour les travaux en hauteur sur échafaudages : décret 2004-924 du 1er septembre 2004 et la recommandation R 408 (*échafaudage fixe*) et R 457 (*échafaudage roulant*).

Réglementation et responsabilité en quelques points : partage des responsabilités, responsabilité de l'employeur, responsabilité du salarié, droit de retrait, le document unique & les échafaudages.

Les échafaudages

Les conditions d'utilisation des échafaudages : types, normes et éléments constitutifs.

Les principales notions à connaître sur les échafaudages : protections, implantations, limites au principe d'auto stabilité, règles amarrages et techniques ancrages, contreventements, accès et circulations.

Synthèse des différents risques et moyens de prévention.

Les documents de vérification et de réception selon R408 : vérification journalière, examen de montage et d'installation, examen d'adéquation et examen d'état de conservation.

Obligations de maintenance.

Réaliser les opérations en sécurité

Analyse de l'environnement : contraintes de sites et évaluations des risques liés à l'activité et la coactivité.

Rédaction des documents de réception et vérification selon R 408 sur un échafaudage fixe monté et photos d'échafaudages.

Rédaction des documents de réception et vérification selon R 457 sur un échafaudage roulant monté et photos d'échafaudages.